

plutôt une revue de leurs applications. Nous ne résonnerons plus que sur des faits recueillis chez nos cultivateurs les plus habiles ou dans nos expositions locales. Tous jours, lorsque nous recommanderons une pratique nouvelle, nous l'appuierons d'un nom bien connu, entouré du prestige que donnent les succès.

Tel sera notre programme, et aujourd'hui la position qui nous est faite par la chambre d'agriculture nous permet de le remplir. Précédemment, la publication du journal et la rédaction étaient placées dans des mains différentes, d'où il résultait des tiraillements causés par des intérêts contraires. Il n'en sera plus ainsi; la publication du journal dans les deux langues nous est entièrement confiée, et il ne tient qu'à nous qu'elle soit digne de l'encouragement du public agricole. Nous osons nous flatter que l'avenir justifiera nos prétentions et que le Canada possèdera, avant peu, un journal d'agriculture digne de rivaliser avec les nombreuses feuilles du même genre publiées aux Etats-Unis.

La chambre d'agriculture, après avoir pris en considération l'importance d'une bonne rédaction pour son organ officiel, a voulu lui assurer une circulation égale dans toutes les parties de notre province, en échangeant l'obligation d'annoncer les expositions locales, pour celle de vingt abonnements d'un dollar, obligatoires pour chaque société d'agriculture de comté. Cette mesure est d'autant plus importante que la chambre d'agriculture n'aura à l'avenir d'autre intermédiaire que son organe, pour toutes les communications officielles.

Chaque secrétaire devra donc nous faire parvenir au plus tôt une liste pour son comté de vingt abonnés au moins, afin que les journaux leur soient directement adressés. Nous comptons beaucoup sur le zèle de Messieurs les secrétaires, dont nous avons l'honneur de connaître un grand nombre personnellement, pour nous procurer des listes nombreuses que nous recevrons avec reconnaissance. Par contre nous utiliserons notre expérience au profit des sociétés qui patroniseront notre feuille, en nous intéressant à leurs octrois, à leurs achats de graines, d'animaux et d'instruments perfectionnés, que nos nombreux voyages nous permettront de nous procurer directement des producteurs, et par conséquent sans commission. Nous serons toujours disposés aussi à donner des lectures gratuitement aux sociétés d'agriculture qui nous en feront l'invitation, car notre but est de répandre, autant qu'il sera en notre pouvoir, les saines notions

qui depuis huit années sont le sujet de nos études.

L'empressement avec lequel nous avons dû sortir ce premier numero, ne nous a pas permis de lui donner tout le soin désirable, les gravures que nous avons commandées aux Etats-Unis ne nous sont pas parvenues encore malheureusement, pour illustrer nos premières pages. Mais nos lecteurs peuvent être convaincus que rien ne sera négligé par nous pour faire de notre journal une publication digne en tout du patronage de la chambre et des sociétés d'agriculture du Bas-Canada, dont nous avons l'honneur d'être l'organe officiel.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE 1862.

A sa dernière séance la chambre d'agriculture du Bas-Canada a pris en considération la question importante de l'exposition internationale de Londres, en 1862. Dans les premières dispositions du programme, l'agriculture ne devait être représentée que par ses produits végétaux. En cela, l'Angleterre serait restée en arrière de la France qui, en 1855 et 56, a donné deux expositions agricoles universelles où étaient représentés les animaux perfectionnés de l'univers entier. Aussi, par une modification apportée au programme de l'exposition, les commissaires de Sa Majesté ont-ils voté l'admission des produits animaux et végétaux à la prochaine exposition internationale. Il était donc important que la chambre d'agriculture, dans ces circonstances prit un intérêt tout particulier à la représentation des intérêts agricoles du Canada dans ce grand concours de toutes les nations. Le comité chargé de faire valoir auprès du Gouvernement la demande qui lui est faite de la part des Chambres d'Agriculture et des Arts et Manufactures des deux Canadas, a adressé à l'exécutif, la pétition suivante, à laquelle il devra nécessairement se rendre.

A son Excellence SIR EDMOND WALKER HEAD, Baronet, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord.

La pétition de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, de la Chambre d'Agriculture du Haut-Canada, de la Chambre des Arts et Manufactures, du Haut-Canada, de la Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada.

EXPOSE HUMBLEMENT :

Que pendant la dernière session du parlement provincial, plusieurs pétitions ont été présentées à votre Excellence et aux deux